

PROGRAMME DE FORMATION

Document remis au stagiaire avant son inscription (Article L 6353-8 du Code du Travail)

2022 2023

Connaître et comprendre l'Église quand on travaille pour elle François-Xavier DARD / divers intervenants

Horaires et dates, durée

8 et 9 décembre 2022 à l'abbaye de Mondaye, 10 février 2023 à l'INSR à Caen

8 Dec de 9h30 à 12h, de 14h à 18h, de 20h30 à 21h30 = 7h30

9 dec : de 9h à 12h, de 14h à 17h = 6h

10 février : de 9h30 à 12h30, de 13h30 à 17h = 6h30

Soit : **3 journées, 20h de formation**

- Ref : **FSM 11-CN**

Lieu

Abbaye saint Martin de Mondaye, 14250 JUAYE MONDAYE les 8 et 9 décembre 2022

INSR 3 rue Nicolas Oresme 14000 Caen le 10 février 2023

Public

Personnes en service dans l'univers ecclésial (diocèses, sanctuaires, congrégations, instituts), salariés ou bénévoles, administratif ou laïc en mission ecclésiale, idéalement pendant leur période d'intégration – période d'essai.

Pré-requis – matériel à prévoir

Avoir une mission en Église actuellement ou prévue

Présentation

Cette formation initiale est destinée à faire connaître le milieu professionnel spécifique que constituent les Associations diocésaines, congrégations, sanctuaires ou instituts de l'Église Catholique. Grâce à diverses approches et avec le concours de personnes connaissant bien l'Église, cette session a pour objet de permettre aux personnes de se retrouver dans l'organisation et de mieux comprendre l'esprit dans lequel va se situer l'activité professionnelle.

Objectifs professionnels

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Disposer des connaissances minimales pour se repérer dans l'univers ecclésial, comprendre sa mission et ainsi donner du sens à son agir au quotidien ;
- Acquérir l'intelligence de l'organisation et du rôle des acteurs d'Eglise afin de pouvoir établir des relations ajustées dans un écosystème complexe ;
- Objectif complémentaire pour les salariés : adapter ses comportements professionnels en cohérence avec les valeurs de l'institution pour laquelle ils travaillent.

Contenu

- Module 1 : Présentation, auto-évaluation, objectifs
- Module 2 : Connaître l'univers ecclésial (Ecclésiologie, droit canonique)
- Module 3 : Connaître la mission de l'Église (Credo, doctrine sociale)

- Module 4 : Agir dans une institution ecclésiale (Profil, gestion de projet, mission)
- Module 5 : Bilan, évaluation finale et partage d'expériences

Compétences des formateurs

Marie-Noëlle BOUCHAERT, Chancelier du diocèse de Bayeux et Lisieux, a exercé de nombreuses missions pastorales dans ce diocèse. Elle est membre du Conseil Episcopal.

François-Xavier DARD, Coach, ancien Econome Diocésain

Pierre-Yves EMILE : Titulaire d'un Master II (licence canonique) de théologie depuis 2015, prêtre du diocèse de Sées dans l'Orne, enseigne à l'INSR depuis 2017

Pascaline LANO : Titulaire d'une licence canonique (Master II) en théologie morale, Pascaline LANO enseigne la théologie morale depuis 2011 et la théologie pastorale depuis 2020. Directrice de l'INSR.

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement

Méthodes et outils pédagogiques

- | | |
|---|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Partage d'expérience | <input checked="" type="checkbox"/> Test de personnalité |
| <input checked="" type="checkbox"/> Jeux de rôles/ Mises en situation | <input checked="" type="checkbox"/> Mise en application et Feed-back |
| <input checked="" type="checkbox"/> Plateforme numérique | <input checked="" type="checkbox"/> Vademecum (livret de la formation) |

Prise en compte du handicap

Voir avec nous pour tout besoin particulier (Florence Arnould, 02 31 73 22 15), adaptations possibles des supports de cours

Catégorie et but

La catégorie prévue à l'article L.6313-1 est : Action de formation

Cette action a pour but (article L.6313-3) : de favoriser l'adaptation des travailleurs à leur poste de travail, à l'évolution des emplois ainsi que leur maintien dans l'emploi et de participer au développement de leurs compétences en lien ou non avec leur poste de travail. Elles peuvent permettre à des travailleurs d'acquérir une qualification plus élevée.

Modalité et délai d'accès

L'inscription est réputée acquise lorsque la convention est signée par l'employeur ou à défaut à réception de l'accord de prise en charge. Nous contacter minimum 21 jours auparavant pour établir le dossier.
10 à 23 places

Tarif et prise en charge

450 € par stagiaire pour les frais pédagogiques.

Les frais de logement et de restauration pour la session de décembre sont à prévoir en sus. (120€)

Salle prévue pour un pique-nique chaud ou froid pour la journée de février

Suivi et évaluation

Exécution de l'action

Feuilles de présence émargées par le stagiaire et le professeur + évaluation des acquis en fin de session

Modalité d'évaluation des résultats ou d'acquisition des compétences

Questionnaire de validation

Cette formation a déjà été suivie par (nb de stagiaires) :	NC
Note moyenne sur 20 d'appréciation globale de cette formation :	NC
Tx de réussite à la validation professionnelle :	NC

Attention : 24 places

Merci de vous préinscrire en écrivant à f.arnould@insr-normandie.fr

Une confirmation de pré-inscription vous sera envoyée et l'ensemble du dossier sera à finaliser en septembre-octobre avec l'envoyeur et les OPCO

Institut normand de sciences religieuses - Centre d'Etudes Théologiques

3 rue Nicolas Oresme - BP6087 14 063 Caen Cedex – f.arnould@insr-normandie.fr – 02 31 73 22 15 – insr-caen.fr
SIRET 780 691 440 00082 – APE : 8542Z - Etablissement de l'Association Diocésaine de Bayeux-Lisieux
Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le n°25140118314 du préfet de région de Normandie